



Le Comité Départemental du Morbihan et Les Archers de Kervignac ont le plaisir de vous convier au

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL **de tir en SALLE**

Qu'ils organisent les samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019

2 x 18 m avec finales / rythme AB – CD / Phase qualificative sélective au championnat de France

Lieux : Complexe sportif de Kervignac, salle N°6 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

Programme :

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement (20min sur cible)	Début des tirs de qualification	Fin des tirs de qualification vers	Début des Duels
<u>Samedi 26 janvier</u> CL : Poussin à Junior CO : Cadet à Junior BB : Cadet et Scratch	8h30	9h00	9h10	9h30	12h30	13h30
<u>Dimanche 27 janvier</u> CL : S1 à S3 CO : S1 à S3	8h30	9h00	9h10	9h30	12h30	13h30

Résultats et podiums après chaque journée vers 17h30, suivi d'un verre de l'amitié

Catégories et Blasons :

Arcs nus :

Cadet (Minime et Cadet)
Scratch (Junior à S3)

Arcs classiques :

Poussin
Benjamin et Minime
Cadet à S3

Arc à poulies :

Cadet à S3

18 m - Qualification

Blason trispot diam. 60cm
Blason trispot diam. 40cm

18 m - Duels

Blason trispot diam. 60cm
Blason trispot diam. 40cm

Blason diam. 80cm

Blason trispot diam. 60cm
Blason trispot diam. 40cm

Blason diam. 80cm

Blason trispot diam. 60cm
Blason trispot diam. 40cm

Blason trispot diam. 40cm

Blason trispot diam. 40cm

Tarifs :

Adultes : 9 euros /départ.

Jeunes : 7 euros /départ.

Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie individuelle, et aux trois premières équipes de chaque catégorie d'équipe.

Inscriptions : Les inscriptions sont à retourner au plus tard pour **le 20 janvier 2019**, par e-mail à archers.kervignac@gmail.com, ou par voie postale à Monsieur SIMON David, secrétaire du club (coordonnées : 3 Kerfourcher, 56680 PLOUHINEC / 07.86.05.14.48). Le règlement sera accepté par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), ou par espèce jusqu'au passage au greffe le jour du concours.

Merci aux archers sélectionnables de bien vouloir signaler le plus tôt possible votre non-participation au Président du CD (Daniel PUJOLS – e-mail : dpujols56@orange.fr) **afin de libérer votre place.**

Les Archers non-inscrits au 21 janvier libéreront automatiquement leurs places.

Licence FFTA à jour avec photo ou accompagnée d'une pièce d'identité obligatoire.

Tenue de club, ou blanche, et chaussures de sport obligatoires.

Sur place : buffet (à réserver à l'inscription), sandwiches (à la commande), buvette et gâteaux.



NOM - Prénom	N° de Licence	Cat. D'âge	Type d'arc			Samedi 26 janvier	Dimanche 27 janvier	Montant	Buffet (10€)
			B.B	CL.	CO.				
							TOTAL :		

